

# JOUR DE LA TERRE



ÉDITION 2015

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement de Ville-Marie.

Ce projet est soutenu par le Jour de la Terre Québec, les éco-quartiers de Ville-Marie et l'arrondissement de Ville-Marie.



Jour de la Terre®  
QUÉBEC



## TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉAMBULE \_\_ 2

CONTEXTE \_\_ 2

ORGANISATION DE LA COLLECTE \_\_ 3

Inscription et facturation \_\_ 3

Communications \_\_ 3

Logistique de l'événement \_\_ 4

LA COLLECTE EN CHIFFRES \_\_ 5

ANNEXE 1 – BUDGET \_\_ 6

ANNEXE 2 – CARTON PROMOTIONNEL \_\_ 7

ANNEXE 3 – LISTE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉCUPÉRÉES PAR RÉCUBEC \_\_ 8

ANNEXE 4 – LISTE DES PRODUITS RÉCUPÉRÉS PAR GEEP \_\_ 9

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement de Ville-Marie.

## PRÉAMBULE

---

Le 22 avril 2015 s'est tenue la 11e collecte de matières dangereuses (MD) et de matériel électronique et informatique (MIE). Organisée par le Jour de la Terre Québec et soutenue par les éco-quartiers Peter-McGill, Saint-Jacques et Sainte-Marie, elle s'est déroulée sur le terrain vacant situé sur le boulevard René-Lévesque entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique.



## CONTEXTE

---

Les entreprises établies sur le territoire de l'arrondissement ne génèrent pas suffisamment de MD ou de MIE pour investir dans un service de collecte à domicile réalisé par des spécialistes en gestion et traitement de ces produits. De plus, sur le territoire, il n'existe pas d'écocentre qui inciterait les publics cibles à se départir de leurs MD et de leur MIE sans avoir à parcourir une grande distance. Toutefois, lorsqu'elles souhaitent utiliser les services d'un écocentre, les entreprises doivent payer. La collecte s'adresse principalement à ces entreprises.

D'autres acteurs du territoire sont invités à participer :

- les gestionnaires d'immeuble, qui sont parfois considérés comme des entreprises lorsqu'elles se présentent à l'écocentre;
- les OBNL, qui peuvent se présenter à l'écocentre gratuitement. Cependant, il arrive que certains d'entre eux soient refusés, car ils souhaitent y déposer de trop grand volume.

La collecte est donc un bon moment pour les institutions, les commerces et les industries (ICI), les gestionnaires d'immeuble et les OBNL de se départir de leur MD et de leur MIE à faible coût.

## ORGANISATION DE LA COLLECTE

### Inscription et facturation

Les inscriptions ont été ouvertes du 8 au 21 avril 2015. Un formulaire d'inscription était disponible en ligne à cet effet.

Un crédit d'un maximum de 50 \$ a été accordé à tous les participants.

Des frais fixes de 30 % ont été ajoutés aux coûts des matières dangereuses afin de couvrir les taxes et les assurances chargées par le récupérateur (voir annexe 1).

Les piles, les néons, la peinture de type architectural et les produits électroniques ont été récupérés sans frais.



### Communications

Afin de diffuser l'événement aux publics cibles, des efforts promotionnels ont été déployés.

- 10 056 cartons d'invitation ont été distribués par envoi postal aux entreprises de l'arrondissement (voir annexe 2).
- Les éco-quartiers ont publié dans leurs médias sociaux et ont diffusé l'annonce via une infolettre à leurs membres.
- Une annonce a été diffusée dans le Journal les Échos, gracieuseté de Destination centre-ville. Elle a également publié l'événement sur son site internet.
- La Société de développement commercial du Quartier Latin a fait l'envoi d'un courriel à ses membres et a publié dans ses réseaux sociaux.
- La Société de développement commercial du Vieux-Montréal a envoyé une infolettre à ses membres.
- L'arrondissement de Ville-Marie a publié l'information dans la section Actualités de son site web et dans ses médias sociaux.
- Le Jour de la Terre Québec a diffusé l'information dans ses médias sociaux, via son infolettre et a mentionné la tenue de l'événement lors d'entrevues réalisées dans le cadre du Jour de la Terre.

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement de Ville-Marie.

## Logistique de l'événement

La collecte des matières dangereuses était assurée par Récubec, alors que le matériel électronique et informatique était récupéré par GEEP. Sept employés des trois éco-quartiers et trois employés du Jour de la Terre Québec ont été mobilisés le jour de la collecte pour accueillir, diriger, suivre les participants et procéder à la facturation.



## LA COLLECTE EN CHIFFRES

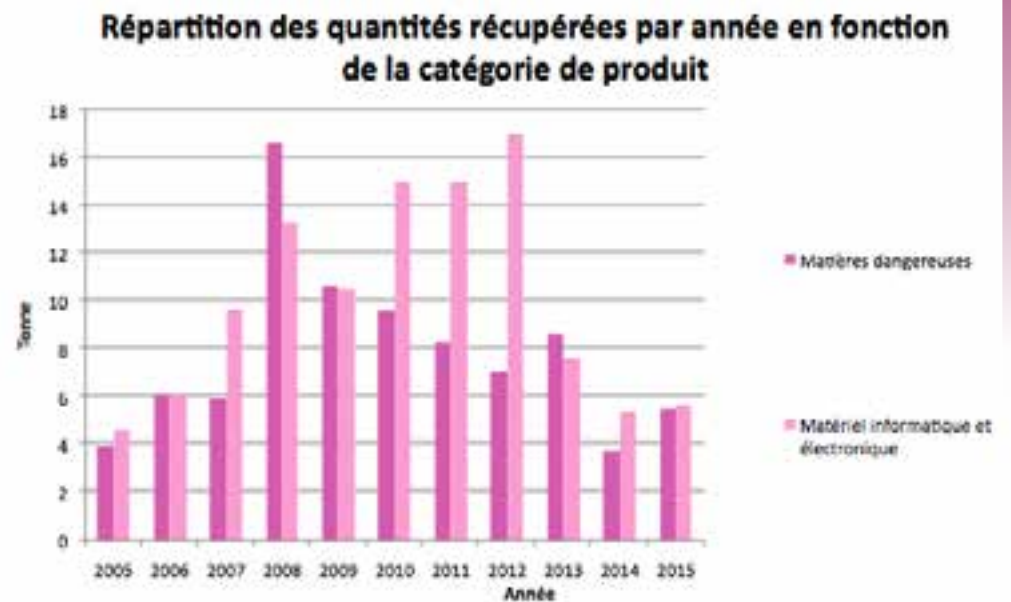
Au total, ce sont 11,1 tonnes qui ont été récupérées, dont 5,5 t de MD et 5,6 t de MIE, auprès de 63 participants (voir annexes 3 et 4). De ces 63 participants, 44 provenaient des ICI, 18 d'OBNL et un d'immeuble de neuf logements et plus. Ce résultat porte le tonnage à 194,9 tonnes pour l'ensemble des collectes.

Répartition des quantités récupérées  
en fonction des récupérateurs

Récupérateurs	Poids (t)	Pourcentages (%)
GEEP	5	45,1
GEEP - réemploi	0,6	5,4
GEEP - piles	1,4	12,6
Récubec	4,1	36,9
TOTAL	11,1	100,0

GEEP a collecté 45,1 % du poids total apporté, ainsi que 12,6 % de piles et 10,7 % du MIE qui a été réemployé. Récubec a récupéré 36,9 % du poids total collecté. Il s'agit en majorité d'ampoule, de néon et de peinture.

Une hausse de près de 2 tonnes s'observe dans les quantités récupérées pour les matières dangereuses. Le nombre de participants est relativement semblable à celui de l'an passé. La quantité de MIE récupérée reste la même, cependant une hausse de 8,7 % du MIE réemployé a été gagnée par rapport à l'an dernier.



Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement de Ville-Marie.

## ANNEXE 1 – BUDGET

REVENUS	EN ARGENT (\$)
Arrondissement de Ville-Marie	15 000,00
Facturation aux entreprises	1 621,53
<b>TOTAL</b>	<b>16 621,53</b>

DÉPENSES	EN ARGENT (\$)
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
Chargée de projet pour la planification et gestion	2 500,00
Communications et graphisme	200,00
Informaticien	200,00
<b>RESSOURCES MATÉRIELLES</b>	
Récubec (frais fixes)	5 472,81
Récubec (frais variables)	3 626,54
Impression des cartons d'invitation	1 274,62
Location de voiture	20,00
Essence	10,00
Dîner des employés	36,03
Affichage sur le site	34,49
Envoi postal des cartons d'invitation	1 851,06
Assurance terrain	150,00
Frais de gestion	1 245,98
<b>TOTAL</b>	<b>16 621,53</b>

## ANNEXE 2 – CARTON PROMOTIONNEL



**JOUR DE LA TERRE**

# 22 AVRIL 2015

## GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique pour les institutions, commerces, édifices à bureaux, OBNL et édifices de neuf logements et plus dans Ville-Marie.

Avec le programme  En partenariat avec 



Vous disposez de matières dangereuses ou de matériel informatique et électronique désuets?

**Profitez d'une occasion unique pour vous en départir!**

**MERCREDI**  
8 h à 16 h

# 22 AVRIL 2015

Terrain situé à l'angle des boulevards Saint-Laurent et René-Lévesque Est. Entrée rue Saint-Dominique.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 AVRIL 2015**

Formulaire d'inscription : [jourdeleterre.org](http://jourdeleterre.org)  
Plus d'information : [collecte@jourdeleterre.org](mailto:collecte@jourdeleterre.org)  
514 728-0116

**Matériel informatique et électronique** : gratuit  
**Matières dangereuses** : crédit de 50 \$ par inscription (quantité limitée)

**\* MATIÈRES DANGEREUSES ACCEPTÉES**  
Peinture alkyde ou latex, tubes fluorescents, acides, bases, solvants, huiles, cyanures, pesticides, herbicides, fongicides, insecticides, réactifs, oxydants, accumulateurs au plomb, piles sèches, médicaments, avertisseurs de fumée, aérosols, bonbonnes de propane et lampes au mercure/sodium.

**\* MATIÈRES NON ACCEPTÉES**  
Pneus, EPC, déchets biomédicaux, explosifs, radioactifs, munitions et armes à feu.




Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement de Ville-Marie.

## ANNEXE 3 – LISTE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉCUPÉRÉES PAR RÉCUBEC

MATIÈRES DANGEREUSES	POIDS (kg)	PRIX PAR KG (\$)	COÛT (\$)
Acide	6,44	1,83	11,79
Aérosol	21,92	1,50	32,88
Ampoule concassée	691,89	1,12	774,92
Ballast avec BPC	46,11	7,55	348,13
Ballast sans BPC	51,00	1,95	99,45
Base	13,55	1,83	24,80
Batterie	170,49	0,14	23,87
Lampe fluocompacte	404,37	sans frais	s. o.
Médicament	47,35	2,47	116,95
Néon	808,74	sans frais	s. o.
Organique <sup>1</sup>	621,17	1,59	987,66
Oxydant	33,00	1,89	62,37
Peinture architecturale <sup>2</sup>	1 141,00	0,32	365,12
Pesticide	0,12	2,47	0,30
Propane	1,21	1,30	1,57
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>2 849,81</b>
Assurance 4 %			4 760,00
Main-d'oeuvre			304,39
<b>TOTAL AVANT TAXES</b>			<b>7 914,20</b>
TPS			395,71
TVQ			789,44
<b>TOTAL</b>			<b>9 099,35</b>

1 - Essence, colle, diesel, kérosène, peinture industrielle et autres produits connexes à la peinture.

2 - Peinture vendue dans les magasins accessibles aux consommateurs pour leur utilisation personnelle.

## ANNEXE 4 – LISTE DES PRODUITS RÉCUPÉRÉS PAR GEEP

MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	POIDS (kg)
Appareil cellulaire	21,32
Dispositifs d'affichage	1 121,61
Encre	187,34
Imprimante, numériseurs, photocopieur, télécopieur	1 290,48
MIE autres	252,20
Ordinateur de bureau	1 045,81
Ordinateur portable	29,03
Périphérique	943,03
Système audio/vidéo non portable	137,44
Téléphone conventionnel	12,70
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>5 040,96</b>
Pile	1 423,39
Réemploi	607,82
<b>TOTAL</b>	<b>7 072,17</b>